



# CHARTRE D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Depuis octobre 2010, le Centre Hospitalier de Péronne s'est engagé avec détermination dans une démarche de développement durable afin de réduire l'impact de ses activités sur l'environnement.

## Engagements pour le patient

- Favoriser une qualité optimale de prise en charge du patient, en sollicitant une utilisation raisonnée des ressources, et en veillant au traitement de ses réclamations.
- Permettre l'accès aux soins aux plus démunis.

## Engagements pour le personnel

- Améliorer la qualité de vie au travail de l'ensemble des salariés, en promouvant le bien-être, la santé et la sécurité au travail.
- Encourager la formation professionnelle et la progression des compétences.
- Sensibiliser l'ensemble des professionnels à des comportements éco-citoyens.

## Engagements pour l'établissement

- Maîtriser les consommations (énergie, eau) et réduire les déchets.
- Garantir la sécurité des biens et des personnes en optimisant la gestion des risques.
- Maintenir au meilleur niveau l'outil de travail, matériel et architectural, en s'efforçant d'offrir aux professionnels et aux patients des moyens modernes.

## Engagements pour l'environnement

- Prendre en compte les dimensions économiques, sociales et environnementales dans les choix de gestion, et notamment les choix d'investissement.
- Ajuster au mieux les impacts des activités de l'établissement sur l'environnement en favorisant des modes de production et de consommation durables.

**La réussite de cette politique de développement durable nécessite l'adhésion et l'implication de chaque acteur de la communauté.**

**En agissant chacun au quotidien sur notre lieu de travail, nous participons à un projet collectif et nous contribuons à la maîtrise de nos ressources privilégiant ainsi les soins et l'accueil des patients.**